

# Charente

## Fabri K Watt se lance dans le solaire coopératif

### GRAND-ANGOULÊME

Une coopérative citoyenne veut tapisser les bâtiments publics de panneaux solaires en associant la population

Sébastien Girardel  
angouleme@sudouest.fr

Ils sont tous réunis ce samedi 11 juillet à Puymoyen dans une grange rénovée, entourée de verdure et déjà équipée de panneaux solaires. C'est la marotte des fondateurs de la Fabri K Watt, la première Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) de production d'énergie. Ces Charentais déjà très investis à titre personnel dans le monde associatif local veulent tapisser les bâtiments publics du département de panneaux photovoltaïques.

« Nous n'avons pas encore déposé les statuts de la société mais nous avons déjà dans les cartons trois ou quatre projets que l'on pourrait réaliser en collaboration avec les collectivités locales. Il y en aurait environ pour 30 000 à 40 000 euros. Nous avons déjà ciblé quelques structures avec de larges superficies (200 à 600 m<sup>2</sup>) comme, par exemple, des salles de sport communales. Nous avons rencontré la plupart des maires du Grand-Angoulême pour leur présenter notre projet. On a reçu un très bon accueil. Ce sont eux qui nous accompagnent dans nos démarches », rapporte Francis Philbert, l'une des cheffes ouvrières de Fabri K Watt.

**« Un sociétaire égale une voix »**  
Pour réussir à financer ses réalisations futures, la SCIC compte sur l'argent de ses sociétaires, l'emprunt auprès des banques et des subventions. Le modèle semble



Les membres fondateurs de cette coopérative veulent développer les sources d'énergies renouvelables en Charente. PHOTO S.G.

viable puisque ce type d'entreprise se multiplie un peu partout dans l'Hexagone, notamment dans le sud-est. « Nous sommes en réseau. On va s'appuyer sur l'expérience de nos devanciers pour bien travailler et éviter les erreurs », explique l'une des sociétaires de Fabri K Watt.

Le business plan est peu soumis aux aléas du marché. Le prix du kWh produit est pratiquement garanti (révisable à la marge tous les trois mois). À la différence des sociétés privées, la Fabri K Watt n'est pas dans une logique de rentabilité pure. « Nous ne sommes pas là pour faire du pro-

fit mais pour agir sur notre territoire en partant de la base. La quasi-intégralité des bénéfices sera investie dans de nouveaux projets. Et puis la prise de décision interne se fera de façon totalement démocratique. Un sociétaire égale une voix et ce, quel que soit le montant de son apport financier », précise Francis Philbert.

La SCIC promet aussi de prendre un soin tout particulier au choix de ses prestataires et à l'origine des matériaux retenus, leur impact environnemental et les possibilités de recyclage. Comme le détaille Francis Philbert : « Notre idée est de proposer un nou-

veau modèle économique, transparent, plus éthique, solidaire et ayant une utilité sociale et écologique. Nous ne travaillerons qu'avec des entreprises qui traitent bien leurs salariés et nous veillerons à ce que les panneaux solaires qui seront posés aient été produits dans le respect de l'environnement. »

Fabri K Watt lance un appel à tous les citoyens qui voudraient prendre part à cette initiative. Elle souhaite recruter des personnes ayant des compétences en matière de comptabilité. Contact par courriel à l'adresse : fabrikwatt@gmail.com